



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prise de fonctions de Nicolas BELLE

Gap, le 20/01/2021

Directeur des services du cabinet de la préfète des Hautes-Alpes

Nicolas BELLE, attaché de l'administration de l'État hors classe, conseiller d'administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, est affecté depuis ce lundi 18 janvier 2021 en qualité de directeur des services du cabinet de la préfète des Hautes-Alpes.

Titulaire d'une maîtrise en histoire contemporaine et après avoir suivi des études de sciences politiques et de philosophie, Nicolas BELLE démarre sa carrière dans l'administration scolaire et universitaire comme gestionnaire matériel dans un établissement public local d'enseignement (EPL), après avoir réussi le concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration en 1999.

Après quelques années passées au service de l'Éducation nationale, Nicolas BELLE rejoint le ministère de l'Intérieur en 2011 en qualité d'adjoint au directeur de cabinet et chef de cabinet auprès du préfet de région Picardie, préfet de la Somme, puis comme directeur des services du cabinet du préfet de l'Aube.



Il succède ainsi à Françoise JAFFRAY, qui, à la fin de l'année 2020 et après une riche et exemplaire carrière administrative débutée en 1982, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.



Arrivée dans le département des Hautes-Alpes à l'été 2019, Françoise JAFFRAY en sa qualité de proche collaboratrice de préfet a été chargée d'animer et coordonner l'action des services en matière d'ordre public, mais aussi d'assurer la communication et les relations extérieures de la préfecture.

« Mon arrivée dans ce magnifique département, dont je n'ai pas pu profiter autant que je l'aurais souhaité notamment ces derniers mois dans ce contexte de crise sanitaire inédit, a été très rapidement marqué par de vives manifestations liées à la prédation, sujet de la plus haute importance pour les représentants de l'État, et pour lequel ont été conduits des démarches de dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux. Mon passage dans les Hautes-Alpes aura également été marqué par ce sujet sensible que représente la migration. C'est une réalité dans ce département transfrontalier et pour lequel une attention particulière doit être apportée, notamment dans la gestion des problématiques humaines qui en découlent, tout en assurant la mission de lutte contre l'immigration irrégulière. »

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex